

Présentation des cinq candidats

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Présidentielle du 12 décembre
**Récupération de moins
d'un million de formulaires
sur les 10 millions retirés**

Page 4

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4922 - Lundi 4 novembre 2019 - Prix : 10 DA

Statut de l'Education

Le traitement des carences prochainement soumis au gouvernement

Page 3

Opération Kayla Mueller

Par Mohamed Habili

Les gens qui ont vu Donald Trump rapporter avec un luxe de détails, devant un parterre de journalistes, la liquidation physique de Aboubakr Baghdadi, le fondateur de Daech, ont dû relever le soin qu'il a pris d'associer au succès de l'opération les principaux acteurs de la crise syrienne, ceux qui sur le terrain sont du même bord que les Etats-Unis comme ceux qui ne le sont pas. Il n'en a omis aucun, pas même les Syriens, entendre le régime syrien, celui-là même dont il ne parlait pas auparavant sans le flétrir de tous les noms, sans l'accuser de tous les crimes. Certes, il n'est pas allé jusqu'à les remercier un par un, et sinon de leur collaboration active du moins de n'avoir rien entrepris d'hostile à ce moment. Pour autant, il a assez clairement laissé entendre que l'opération ne se serait pas déroulée aussi bien si l'un d'entre eux au moins avait pris le parti de s'y opposer. A tout seigneur tout honneur, c'est naturellement à la Russie qu'il a réservé une mention spéciale, et pas qu'une seule fois, tant dans sa déclaration préliminaire que dans les échanges avec la presse qui s'en sont suivis. La Turquie est venue en seconde position dans ce qu'on pourrait appeler l'échelle de sa reconnaissance, alors même qu'elle mériterait d'être citée en premier, vu que c'est probablement de son territoire que les huit hélicoptères transportant les forces spéciales sont partis, même si lui-même s'est gardé de rien dire à ce propos. Et puis est venu le tour des Syriens, c'est-à-dire de l'armée relevant de Damas, alors qu'on se serait plutôt attendu à celui des Kurdes.

Suite en page 3

Scènes de violence à Oran, sur fond de grève et d'appels au dialogue

Le climat se dégrade dans le secteur de la Justice



PH/D. R.

Alors que le ministère de la Justice, par la voix de son directeur des affaires judiciaires et juridiques, tout en qualifiant la grève des magistrats de « désobéissance civile », a appelé néanmoins au dialogue, des scènes pour le moins choquantes ont été vues à Oran. Lire page 2

Souk Ahras

Suspension des P/APC de Sedrata et Rakouba poursuivis dans des affaires de corruption

Page 24

Salon international du livre d'Alger

Des prix «inaccessibles» pour les étudiants

Page 13

Scènes de violence à Oran, sur fond de grève et d'appels au dialogue

Le climat se dégrade dans le secteur de la Justice

■ Alors que le ministère de la Justice, par la voix de son directeur des affaires judiciaires et juridiques, tout en qualifiant la grève des magistrats de «désobéissance civile», a appelé néanmoins au dialogue, des scènes pour le moins choquantes ont été vues à Oran.

Par N. S./Thinhinene Khouchi

Le citoyen sidéré a vu un spectacle avec les gendarmes investissant le Palais de justice et procédant au «tabassage» des magistrats. En effet, ces scènes d'utilisation de la force publique contre des magistrats, représentants de la justice et de la loi, suscitent un sentiment de stupéfaction, voire de révolte auprès de l'opinion publique. Il reste à espérer qu'une meilleure communication puisse donner des justifications à de telles actions, si tant est qu'elles puissent être justifiées, puisque pour la première fois dans notre pays, on a vu s'étaler en direct une confrontation entre deux corps symbolisant la loi, censés être complémentaires plutôt que dans le conflit. Il est également souhaitable que cette situation, au lieu de générer un état de pourrissement d'une crise déjà délétère, aboutisse au contraire au primat de la sagesse sur l'instinct de la violence auquel aucune entité n'a à gagner, à commencer par la Justice en particulier et l'Algérie en général. «La grève des magistrats est un acte de rébellion et de désobéissance civile, non pas une grève légitime», a déclaré, hier, le directeur général des affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice, Abdelhafid Djarir. Lors de

son passage hier à la Radio nationale, Chaîne 3, Abdelhafid Djarir a considéré que le mouvement des magistrats qui s'est déclenché il y a quelques jours ne s'apparente nullement à une grève. «Nous sommes dans la rébellion, dans la désobéissance», dira le directeur général des affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice, ajoutant ne pas comprendre que des juges «garants du respect des lois de la République, agissent de la sorte». En effet, suite aux décisions d'affectation prises par le Conseil de la magistrature à l'encontre de quelque 3 000 magistrats, ces derniers ont refusé, à partir du 28 octobre dernier, de rejoindre leurs prétoires. Se regroupant à Alger pendant trois jours, vêtus de leurs robes noires, les magistrats avaient alors confié : «Nous ne sommes pas contre le mouvement, mais qu'il se fasse durant les vacances judiciaires pour permettre aux magistrats de déménager et de s'installer dans de bonnes conditions. Qu'il se fasse aussi en prenant en compte les considérations humaines. Les magistrats sont avant tout des citoyens qui ont une famille». Réagissant à leur mouvement de protestation, le ministère de la Justice avait en premier lieu menacé de sévir contre ceux

parmi eux qui refuseraient d'obtempérer à ses décisions, puis avait donné des suites positives aux revendications sociales, mais les magistrats qui ont malgré cela poursuivi leur mouvement de grève. Devant cette crise qui sévit dans le secteur de la Justice en cette période, l'invité de la Radio nationale a annoncé que les portes du dialogue «restent ouvertes», ajoutant que la chancellerie est prête à examiner tous les recours formulés par les magistrats s'estimant lésés. Abdelhafid Djarir déclare comprendre «la détresse» dans laquelle ont été placés les magistrats, tout comme la justesse de leurs revendications socioprofessionnelles. En «commun accord, des solutions seront trouvées entre eux et le ministère», poursuit le représentant du ministère de la Justice qui n'en estime pas moins que ces revendications ne sont pas précises, ajoutant que lors des discussions avec le Syndicat de la magistrature avaient été mis en avant autant les aspects salariaux, les conditions de travail que les «questions qui fâchent». Il ajoutera que le ministère a reçu durant l'année en cours 1 297 demandes de mutation, précisant que beaucoup de magistrats ayant formulé une demande voulaient être mutés dans des villes du nord du



PHOTO: R.

pays. A la question portant sur le nombre important de magistrats dépassant les 3 000 touchés, le directeur général des affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice a insisté que celui-ci a été opéré sur la base de critères, dont l'ancienneté dans le poste dépasse plus de 5 ans.

«Service minimum» : le Syndicat national des magistrats rappelle les grévistes à l'ordre

Dans un communiqué publié le 2 novembre, le Syndicat national des magistrats a rappelé aux magistrats grévistes l'obligation

d'assurer le service minimum, comme convenu lors de sa session du 26 octobre à l'issue de laquelle la décision avait été prise. Le syndicat rappelle l'obligation de respecter le principe de service minimum afin de ne pas pénaliser le citoyen et la société. A ce propos, il a rappelé quelques cas entrant dans le cadre du service minimum : trancher sur les situations des personnes placées en garde à vue, traiter toutes les demandes liées à la durée réglementaire de détention, les demandes de prolongation de la durée de détention, interdiction de sortie du territoire national, d'étendre la compétence territoriale des juridictions, la remise de permis d'inhumer et autres. T. K./N. S.

Présidentielle du 12 décembre

Présentation des cinq candidats

Azzedine Mihoubi

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, participe pour la première fois à une élection présidentielle. Né le 1^{er} janvier 1959 à Ain Khadra, dans la wilaya de M'sila, M. Mihoubi est journaliste, poète, romancier et homme politique. Il a occupé, notamment, le poste de ministre de la Culture de 2015 à 2019. En 1979, il interrompt une licence en littérature et arts plastiques, avant de rejoindre l'Ecole nationale d'administration (ENA), où il a eu son diplôme en 1984 dans la section administration générale. M. Mihoubi a entamé sa carrière comme journaliste en 1986. Il est nommé notamment directeur général de la Rnd nationale (2006-2008) et directeur de la Bibliothèque nationale (2010-2013). Il a occupé également les postes de président de l'Union des écrivains algériens et de l'Union générale des hommes de lettres arabes (2003-2006). M. Mihoubi a été membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) de 1997 à 2002, avant d'être nommé en 2008 au poste de secrétaire d'Etat chargé de la Communication. En juillet 2019, lors d'une session extraordinaire du Conseil national du RND, il est nommé secrétaire général par intérim du parti.

Abdelkader Bengrina

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, participe aussi pour la première fois à une élection présidentielle. Né en 1962 à Ouargla, M. Bengrina a suivi des études en Sciences islamiques. Il est, également, diplômé en

études supérieures dans le domaine de l'électronique et a suivi des études en Sciences politiques, spécialité diplomatie. Il a commencé son militantisme en tant que syndicaliste à Ouargla, où il a adhéré à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il a occupé le poste de membre du bureau national de la Fédération des travailleurs de l'éducation et de la formation (1986-1989) ainsi que celui de directeur de wilaya de l'emploi et de la formation à Tamanrasset. De 1994 à 1997, il était membre du Conseil national de transition (CNT) au sein duquel il a occupé le poste de vice-président. M. Bengrina a été réélu député de Ouargla lors des élections législatives en 1997, avant d'être nommé ministre du Tourisme et de l'Artisanat en juin de la même année. Il est également élu en 2002 député à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la wilaya d'Alger. Il a été plébiscité président du Mouvement El-Bina en mars 2018, à l'issue du congrès extraordinaire de cette formation politique en remplacement de Mustapha Belmahdi.

Abdelmadjid Tebboune

L'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de l'Etat durant sa longue carrière. Né le 17 novembre 1945 à Mechria, dans la wilaya de Naâma, M. Tebboune a occupé plusieurs postes ministériels, dont le dernier était celui de Premier ministre de mai 2017 au mois d'août de la même année. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), spécialité économie et finances (1965-1969), il a occupé les

postes de ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargé des collectivités locales (1991-1992), ministre de la Communication et de la Culture (1999), ministre des Collectivités locales (2000-2001) et ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme (2001-2002). En 2012, M. Tebboune retrouve le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. Son département ministériel est élargi en 2013 à la Ville. Avant sa nomination au poste de Premier ministre en mai 2017, il a assuré l'intérim du ministère du Commerce suite à l'absence prolongée pour maladie du défunt Bakhti Belaïb. M. Tebboune a occupé, auparavant, les postes de secrétaire général des wilayas de Djelfa, Adrar, Batna et M'sila et wali d'Adrar, Tiaret et Tizi-Ouzou.

Ali Benflis

Le président du parti Talai El-Houriyat, Ali Benflis participe à cette élection pour la troisième fois, après celles de 2004 et de 2014. M. Benflis a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de l'Etat, la plus importante étant celle de Chef de gouvernement. Né le 8 septembre 1944 à Batna, il a entamé sa carrière en qualité de magistrat et assumé les fonctions de procureur de la République de Batna, procureur général près la Cour de Constantine, outre des responsabilités exercées au sein du ministère de la Justice. En 1974, il quitte le corps de la magistrature pour le métier d'avocat avant d'être élu en 1983 bâtonnier de la région Est du pays. M. Benflis a été, également, membre fondateur de la Ligue algérienne des Droits de

l'homme, membre de son Comité directeur et délégué de la région Est du pays de la Ligue. Après les événements du 5 octobre 1988, il a été désigné au poste de ministre de la Justice au sein du gouvernement de Kasdi Merbah, une fonction qu'il a continué à assumer dans deux gouvernements successifs. En 1997, il est élu député du parti du Front de libération nationale (FLN) et désigné par ses pairs, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN). En août 2000, il est nommé Chef du gouvernement, avant d'être élu secrétaire général du FLN.

Belaïd Abdelaziz

Le président du Parti El-Moustakbal, Belaïd Abdelaziz, participe pour la seconde fois à la course à la magistrature suprême, après celle de 2014. Né en 1963 à Batna, M. Belaïd a rejoint, dès son jeune âge, les Scouts musulmans, avant de militer au sein de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) qu'il dirigea de 1986 à 2007. Il a milité également au sein de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) dont il a assuré la présidence. M. Belaïd, qui est titulaire d'un doctorat en médecine et d'une licence en droit, a rejoint le parti du Front de libération nationale (FLN) à l'âge de 23 ans, au sein duquel il sera élu membre du comité central. M. Belaïd a été également élu député à l'Assemblée nationale populaire (APN) pour deux mandats (1997-2002) et (2002-2007). En 2012, il créa sa propre formation politique, le Front Moustakbal (FM). Rania D.

Statut de l'Education

Le traitement des carences prochainement soumis au gouvernement

■ Face à la persistance des manifestations des enseignants, le ministère de l'Education a promis de soumettre au gouvernement le statut du secteur de l'Education, objet de différend entre les enseignants et leur tutelle depuis des années.

Par Louiza Ait Ramdane

Le statut du personnel de l'Education demeure toujours d'actualité. Censé prendre en charge les problèmes socioprofessionnels du personnel du secteur de l'Education nationale et leurs carrières, il continue de susciter l'ire des enseignants et de leurs représentants. Les syndicats du secteur de l'Education ne cessent d'interpeller leur tutelle pour revoir les carences qui caractérisent le statut du personnel, comme le démontre les mouvements de protestation qui ont marqué l'actuelle année scolaire. Les différentes rencontres entre les syndicats et l'ancienne ministre du secteur n'ont pas pu désamorcer la crise. Rien n'a changé. Les revendications restent les mêmes et la colère des travailleurs est à son paroxysme. Ces derniers, campant toujours sur leur position de contestation du contenu du statut particulier. Les syndicats reprochent à ce statut la revalorisation salariale consentie aux différentes catégories professionnelles. Selon eux, cette mesure ne répond pas aux attentes et aspirations des personnels du secteur. Ainsi, la protestation a repris de plus belle encore cette année dans un secteur qui n'est pas près de sortir de son marasme.

Le Syndicat national des travailleurs de l'Education (Snte) et autres syndicats du secteur ont observé dernièrement une journée de grève nationale. Ils appellent la tutelle à revoir les anomalies qui caractérisent le statut particulier de l'enseignant, notamment du primaire. Un sta-



Ph.D. R.

tut qui doit être, selon le syndicat, à la même hauteur d'échelle que celui du secondaire et du moyen. Le syndicat demande également la révision du statut de l'instituteur principal et de l'instituteur formateur.

Pour répondre aux préoccupations des travailleurs du secteur de l'Education, le ministre du secteur, Abdelhakim Belabed, affirme qu'il soumettra prochainement la question du traitement des carences contenues dans le statut du secteur de l'Education nationale au gouvernement. Répondant aux préoccupations soulevées par les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une réunion sur le projet de budget sectoriel pour l'exercice 2020, le ministre a relevé que la proposition la plus

efficente, parmi les trois débattues ces dernières années avec les partenaires sociaux, sera retenue. Parmi les propositions enregistrées, le ministre a cité l'application des nouvelles catégories sur six grades, le traitement des carences chez 27 grades ou un changement de grades à travers la mise en œuvre du décret présidentiel 266/14 du 28 septembre 2014 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires.

Au sujet des logements de fonction pour le personnel du secteur, M. Belabed a dit : «Je refuse catégoriquement l'expulsion de tout directeur d'établissement éducatif à la retraite de son logement de fonction si ce dernier ne dispose pas d'un logement privé».

Par ailleurs, le ministre a pré-

senté devant la Commission des finances et du budget le projet de budget alloué à son secteur au titre de l'année prochaine, le qualifiant de considérable. Une hausse de 14,91 milliards DA a été enregistrée par rapport aux affectations allouées au titre de l'exercice 2019. Aussi, le ministre a précisé que les affectations allouées au secteur de l'Education au titre de l'exercice 2020 dans le cadre du budget de fonctionnement s'élèvent à plus de 724 milliards DA. Selon les prévisions, les dépenses allouées aux personnels représentent 90,73 % dudit budget, tandis que 9,27 % des affectations sont destinés à la couverture des autres dépenses et au soutien à la scolarisation.

L. A. R.

Alger

Ouverture de 9 nouveaux bureaux de poste

Neuf nouveaux bureaux de poste ont été ouverts à travers plusieurs communes d'Alger, notamment au niveau des nouvelles cités, pour la promotion du service public postal et son rapprochement des citoyens, a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya d'Alger. En application des instructions du wali

d'Alger visant la promotion du service public postal et son rapprochement de la population, notamment au niveau des nouveaux quartiers, neuf nouveaux bureaux de poste ont été ouverts à travers plusieurs communes d'Alger. Il s'agit de deux nouveaux bureaux de poste à Alger-Centre, au niveau du marché Ali- Mellah, dans la

commune de Sidi M'hamed, et de l'ancien centre régional de maintenance, dans la commune de Belouizdad. Quatre autres bureaux ont été ouverts dans la région d'Alger-Est, dont deux au niveau des cités El Djilali et Touileb, dans la commune de Baraki, un dans la commune de Reghaïa et un autre à la cité Zouaoui, dans la commu-

ne de Sidi Moussa. Dans la région Alger-Ouest, trois bureaux de poste ont été ouverts dans la cité 1310 logements à Birtouta, la cité 300 logements à Rahmania et Ouled El Hadj dans la commune de Saoula, a ajouté la même source.

L. M.

Gaz naturel

Campagne de prévention sur les risques d'une mauvaise utilisation

Une campagne de prévention sur les risques d'une mauvaise utilisation du gaz naturel a été lancée, hier, par la direction de distribution d'électricité et du gaz de Médéa, en prévision de la période hivernale, a-t-on appris auprès de cette direction. Des cadres et des agents de sécurité et de prévention, issus des différentes structures opérationnelles

de cette direction, encadrent cette campagne de prévention qui s'étalera jusqu'à la fin de l'hiver, en vue d'informer les citoyens sur les dangers encourus en cas de mauvaise utilisation des installations domestiques ou d'appareillage, à travers l'organisation de cours d'explication et de points d'information au niveau des grandes places publics, a-t-on

expliqué. Le but de cette campagne, qui touchera l'ensemble des communes de la wilaya, est de parvenir à réduire les cas d'accidents domestiques enregistrés chaque année, et d'éviter, surtout, d'éventuelles pertes humaines pour cause d'asphyxie ou d'incendie, fait observer la même source. Des cours d'explication seront organisés, en outre, au niveau des

établissements scolaires afin d'inculquer aux élèves une culture préventive en mesure de protéger leur vie ou celle des membres de leurs familles, notamment dans les zones rurales où le risque est plus important en raison des conditions climatiques, mais aussi l'utilisation de moyens de chauffage qui ne répondent pas souvent aux normes de sécurité requises,

a-t-on souligné. Différents partenaires, à savoir la Protection civile et la Direction du commerce, seront associés à cette campagne en focalisant sur les conditions d'installation des branchements de gaz, la sécurité des équipements et des appareils de chauffage, ainsi que la conduite à tenir en cas d'accident domestique, a-t-on ajouté.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Opération Kayla Mueller

Suite de la page une

S'il a nommé ces derniers, c'était seulement pour être juste avec tout le monde. Ce que du reste il a fait comme pour rattraper un oubli. S'agissant d'eux, qui plus est, il a tenu à préciser que leur aide a été surtout en matière de renseignement, comme pour la ravalier à un niveau inférieur à celles des autres. On peut comprendre pourquoi chez lui cet ordre en quelque sorte de préséance. Cela tient bien sûr au fait que des hélicoptères, ça vole très bas, ce qui en fait des cibles faciles depuis le sol, y compris avec des armes rustiques. Trump a d'ailleurs insisté sur le fait que c'est dans l'aller et le retour du commando que résidait tout le danger de l'opération, non pas dans l'action au sol elle-même, qui elle n'aurait pas posé de difficulté particulière. Et moins encore la réalisation de son objectif premier, c'est-à-dire la liquidation de Baghdadi, ce «couard qui ne s'est pas arrêté de gémir et de pleurer» avant de déclencher sa ceinture d'explosifs, pris qu'il était comme un rat dans un tunnel sans issue. Ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêché de commettre un dernier crime abject, celui d'entraîner dans sa mort ses propres enfants. Trump qui a assisté en direct au déroulement des faits a tenu à le rendre à son public de journalistes de la façon la plus juste et la plus imagée possible. Pour la première fois, c'était lui le reporter, et les journalistes son public. Il voulait être le plus exact possible, le plus éloigné possible de ce qu'il leur reproche habituellement : de faire sciemment dans les fake news. Tout dans ses propos et son langage corporel était une offre de réconciliation faite à leur adresse, eux que d'habitude il ne portait pas dans son cœur, et qui d'ailleurs le lui ont toujours bien rendu. Trump a donc étendu aux médias ses nouvelles bonnes dispositions, qu'il doit au succès de l'opération Kayla Muller – du nom de cette jeune humanitaire américaine qui a été capturée par Daech en Syrie, transformée en esclave sexuel d'al-Baghdadi en personne, et enfin assassinée dans des circonstances non encore élucidées.

M. H.

Présidentielle du 12 décembre

Récupération de moins d'un million de formulaires sur les 10 millions retirés

■ Ce taux cause «une perte pour le Trésor public», a souligné Charfi, ajoutant que «cela nous amène à réfléchir, à l'avenir, à amender la loi y afférente pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise».

Par Hacène B.

L' Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a récupéré seulement 876 255 formulaires de souscription de signatures individuelles sur les 10 millions retirés par les 143 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre, a affirmé, samedi à Alger, le président de l'Anie, Mohamed Charfi. Intervenant lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce de la liste des candidats dont les dossiers ont été acceptés, M. Charfi a indiqué que sur les 10 millions de formulaires de souscription de signatures individuelles retirés par 143 postulants, seulement 876 255 ont été récupérées, soit 2 %. Ce taux cause «une perte pour le Trésor public», a-t-il souligné, ajoutant que «cela nous amène à réfléchir, à l'avenir, à amender la loi y afférente pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise». Par ailleurs, M. Charfi a annoncé que «cinq dossiers de candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre



Ph. > E. Serray/J. A.

ont été validés par l'Anie», précisant qu'il s'agissait du secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, du président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, de l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, du président du parti Talaia El Houriyet, Ali Benflis, et du président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid. Ces cinq candidats remplissent toutes les conditions requises pour la candidature à la présidence de la République sur les 23 dossiers de postulants déposés, tandis que les dossiers restants n'ont pas été acceptés, car ne remplissant pas les conditions légales prévues par la loi organique relative au régime électoral. En vertu de l'article 141 de la loi organique relative au régime électoral, l'Anie est appelée à «statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. La décision de l'Anie est immédiatement notifiée à l'intéressé». En cas de rejet, le concerné peut

éventuellement introduire un recours auprès du Conseil constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'Anie transmet, également, au Conseil constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions.

Le Conseil constitutionnel devra valider la liste définitive dans une semaine

Après l'annonce par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) de la liste des cinq candidats à la présidentielle du 12 décembre prochain, le Conseil constitutionnel devra valider la liste définitive des candidats dans un délai de sept jours à partir de la date de transmission de la dernière décision. En vertu de l'article 141, l'Anie transmet au Conseil constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant

pas 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Anie.

Il publiera également cette liste au «Journal officiel». Une fois la liste définitive publiée au «Journal officiel», le retrait du candidat n'est pas accepté. Selon l'article 144, «le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature qui ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin». «En cas de décès ou d'empêchement grave d'un candidat, après la validation de la liste des candidats par le Conseil constitutionnel et sa publication au «Journal officiel», la date du scrutin est

reportée pour une durée maximale de quinze jours», prévoit le même article. Les candidats à la présidentielle se préparent à entrer en compétition, notamment avec le lancement officiel de campagne électorale prévue le 17 novembre en cours, en vertu de l'article 173 de la loi organique relative au régime électoral qui stipule : «La campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq jours avant la date du scrutin. Elle s'achève trois jours avant la date du scrutin». «Lorsqu'un deuxième tour du scrutin est organisé, la campagne électorale des candidats au deuxième tour est ouverte douze jours avant la date du scrutin et s'achève deux jours avant la date du scrutin», ajoute le même article. Le président de l'Anie, Mohamed Charfi, avait annoncé, samedi, l'élaboration d'une «charte d'éthique des pratiques électorales» qui sera signée par l'Anie, les candidats et la presse avant le début de la campagne électorale. Il avait annoncé également la présentation, la semaine prochaine, d'un exposé détaillé sur le fichier électoral national.

H. B./APS

Accidents de la route 10 morts et 24 blessés en 24 heures

DIX personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus lors des dernières 24 heures à travers le territoire national, indique hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouïra avec le décès de 3 personnes et des blessures à 4 autres, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN n° 8, commune de Dirrah, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'El-Bayadh sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur habitation, à la Cité frères Selaa, commune d'El-Bayadh. K. L.

Filière lait à Tizi-Ouzou

Baisse du nombre d'éleveurs et de cheptel

La filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, enregistre annuellement «une diminution du nombre d'éleveurs et de cheptel», a indiqué hier Yekene Tahar, président du Conseil interprofessionnel de la filière lait (CIPFL) au niveau de la wilaya. Cette réalité, a expliqué M. Yekene sur les ondes de la radio locale, est due «essentiellement à deux facteurs majeurs liés, à savoir, la gestion et l'alimentation du cheptel», soulignant qu'il est «important d'asseoir une bonne gestion du cheptel, en amont et en aval, pour optimiser les rendements et éviter les risques, de tarissement ou de mortalité». S'agissant de l'alimentation, il a observé que «les éleveurs ignorent les valeurs nutritives des aliments fournis à leur cheptel, de même qu'ils sont peu regardants

sur le rationnement de ces aliments, ce qui crée un déséquilibre alimentaire qui n'est pas sans impact sur le rendement potentiel du cheptel». Le responsable du CIPFL a également souligné, lors de cette intervention radiophonique, le problème de la disponibilité des aliments et leur cherté. Un facteur, a-t-il souligné, qui «a poussé plusieurs éleveurs à délaisser leur cheptel et avec le temps leur activité, faisant face seuls, le plus souvent, aux pertes enregistrées». A ce propos, il a lancé un appel aux éleveurs à se rapprocher du CIPFL, des différents associations de la filière ainsi que des assurances pour «mieux se prendre en charge et faire face aux risques sur le plan financier», indiquant que «plusieurs conventions d'assurances sont dispo-

nibles entre le CIPFL et des compagnies d'assurances». Pour pallier ces lacunes, le même responsable a indiqué qu'un programme mensuel de formation destiné aux éleveurs pour les aider à se «professionnaliser et à adopter des méthodes plus saines et plus pragmatiques dans la gestion de leur cheptel est tracé par le CIPFL» en les invitant à s'y inscrire. En outre, M. Yekene a souligné qu'aux dernières statistiques, la wilaya comptait quelques 3 500 éleveurs et un cheptel qui varie entre 35 et 38 000 têtes bovines alors que le potentiel du cheptel caprin reste indéterminé de même que la production ou les besoins de la wilaya en matière lait.

Safia Y.

Pour une amélioration quantitative et qualitative de la production

Développer l'oléiculture par l'intensification de la vulgarisation

■ L'intensification de la vulgarisation agricole en direction des oléiculteurs favorisera l'amélioration quantitative et qualitative de la production, a assuré, samedi à Biskra, l'expert de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et vigne, Saâd Mekhloufi.

Par Salem K.

Intervenant lors d'une journée d'étude sur les mécanismes de développement de la filière oléicole organisée au profit de 50 producteurs d'olive et huile d'olive dans la huilerie moderne sise la zone industrielle, le même expert a relevé que l'oléiculture, devenue aujourd'hui source de revenus pour un grand nombre d'agriculteurs de diverses régions du pays, est appelée à se développer davan-



tage par l'intégration des techniques modernes. L'Algérie compte 38 espèces différentes d'oliviers dont Chemlal la plus répandue dans le pays et la maîtrise de l'itinéraire technique de cette spéculation permet d'amé-

liorer les récoltes d'olive et la production d'huile, a estimé le même intervenant, durant cette rencontre initiée par la Direction des services agricoles de wilaya. Mekhloufi a invité les membres de la filière oléicole à bien

connaître le calendrier du cycle agricole, à tenir compte des spécificités de cette culture et maîtriser la période et méthode de récolte pour mieux préserver les vergers. Le développement de la filière oléicole requiert également

le développement des circuits de commercialisation des produits de l'olivier, nécessaire pour l'accroissement des surfaces agricoles consacrées à l'oléiculture.

S. K./APS

Transition énergétique en Algérie

Le changement du modèle de consommation d'abord

Des experts ont appelé, samedi à Alger, pour un changement du modèle de consommation énergétique national avant l'élaboration d'une politique globale dans le domaine, considérant, dans le même ordre d'idées, que le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures ne règle pas les différents problèmes de Sonatrach. «Ce n'est nullement ce projet de loi qui va trouver des solutions aux problèmes énergétiques et financiers de l'Algérie et la seule solution consiste à mettre en place une politique énergétique globale qui prend en considération le changement du modèle de consommation», ont estimé ces experts lors de la tenue de la 2^e édition des débats du Forum des chefs d'entreprises sur le thème : «La problématique du secteur de l'énergie en Algérie».

«Le projet de loi sur les hydrocarbures doit nécessairement faire partie d'une politique énergétique globale qui comprend, notamment, le volet de la transition énergétique, celui du développement durable ainsi que le volet du conseil national de l'énergie», a expliqué l'ancien ministre des Ressources en eau et ancien PDG de Sonatrach, Abdelmadjid Attar. Pour élaborer une telle loi, il faut d'abord, selon lui, garantir une stabilité sur le plan juridique, à savoir garantir aux investisseurs que ce dispositif ne sera pas remis en cause par le futur gouvernement. «Certes, ce projet de loi est bon dans l'ensemble et protège la souveraineté nationale, mais il ne répond pas aux problèmes de Sonatrach du point de vue pétrole et du gaz ainsi que du point de vue de la rente», a-t-il

considéré. M. Attar a estimé que l'ancienne loi sur les hydrocarbures «86/14» est «beaucoup mieux» que le présent projet de loi, car, a-t-il dit, elle a déjà (l'ancienne loi) donné de meilleurs résultats pétroliers. «Grâce à l'ancienne loi, toutes les réserves ont été renouvelées», a-t-il affirmé. Il a ainsi mis en avant la nécessité absolue de changer de modèle de consommation énergétique dans le pays, y compris, a-t-il dit, la politique des prix et le développement des énergies renouvelables. «Nous sommes très en retard dans le domaine de développement des énergies renouvelables pour les 22 mille Megawatt prévus au programme de 2011, nous n'avons réalisé que 500 Megawatts», a-t-il rappelé. «En 2030, l'exportation du gaz va s'arrêter si des mesures concrètes ne

sont pas prises pour éviter cela», a averti M. Attar. Qualifiant le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures de «non-événement», le P^r Chems Eddine Chitour, enseignant à l'Ecole nationale polytechnique d'Alger et de l'Institut algérien du pétrole, a estimé, pour sa part, que «ce n'est absolument pas le moment d'émettre une telle loi», affirmant qu'il faut prendre le temps nécessaire pour son élaboration. «Ce projet de loi répond à une conjoncture qui n'est pas une priorité, on pouvait attendre quelques mois après l'installation du nouveau gouvernement pour mettre en place dans le calme et la sérénité un débat national englobant tous les citoyens pour discuter de l'élaboration de ce projet», a dit le P^r Chitour. «Pour que ce projet de loi soit efficace, il faut initier des

débats ouverts (...) et informer sur la situation énergétique de l'Algérie en 2030», a estimé l'académicien.

La transition énergétique, un «impératif» pour l'Algérie

Considérant la transition énergétique comme un «impératif» pour l'Algérie, le P^r Chitour a appelé à relever le challenge de la révolution de l'électricité verte. La révolution de l'électricité verte est un challenge dans lequel l'Algérie doit s'inscrire, a-t-il préconisé, pour sortir petit à petit de l'emprise des énergies fossiles afin d'aller, a-t-il dit, vers les énergies renouvelables. Il a rappelé qu'à partir de 2030, les Etats-Unis et toute l'Europe n'utiliseront plus des carburants (énergies fossiles) pour leurs véhicules, car, a-t-il noté, la voiture électrique aura pris le dessus. M. Chitour a appelé, également, à donner une grande importance à l'économie circulaire et au secteur du recyclage des déchets pour donner une seconde vie aux choses et éviter le gaspillage. Il a également estimé que Sonatrach doit impérativement investir dans le solaire et permettre aux citoyens de participer dans ce domaine en mettant en place leurs propres panneaux solaires avec un apport de l'Etat de l'ordre de 50 %.

Arabie

Le régulateur saoudien approuve l'introduction en Bourse d'Aramco

Le régulateur saoudien du marché financier a annoncé hier avoir approuvé la demande d'introduction en Bourse du géant pétrolier Aramco, donnant le coup d'envoi de cette offre qui pourrait être la plus importante jamais réalisée dans le monde. «Le Conseil de la Capital Market Authority (CMA) a publié sa résolution approuvant la demande de la Saudi Arabian Oil Company (Saudi Aramco) de cession d'une partie de ses parts», indique un communiqué de cette institution, publié sur son site internet. Le régulateur n'a pas fourni les étapes de cette introduction en Bourse, mais les transactions sur

le titre devraient commencer à la mi-décembre. Cette entrée en Bourse constitue la pierre angulaire d'un programme de réformes du prince héritier Mohammed ben Salmane, surnommé «MBS». Elle devrait valoriser l'entreprise entre 1 500 et 1 700 milliards de dollars, soit la plus grosse capitalisation mondiale, selon une source proche du dossier. En 2018, l'homme fort du Royaume avait décidé de reporter l'introduction en Bourse parce que la capitalisation calculée par les banquiers, après des rencontres avec de potentiels investisseurs, était en-dessous de ce seuil. Par la suite,

Aramco, qui devait lancer en octobre la première partie de son introduction, avait décidé de repousser la date à décembre ou à janvier. Selon la source proche du dossier, le calendrier prévoit une entrée en deux temps : d'abord à la Bourse locale saoudienne, le Tadawul, en décembre, puis, en 2020, sur une place financière internationale encore à définir. Aramco devrait céder en tout 5 % de son capital, dont 2 % lors de son baptême boursier sur le Tadawul, avaient déclaré en début de mois des sources proches du dossier à l'AFP.

R. E.

Ghani Y.

Ouargla

Quelque 200 concurrents à la 2^e édition des courses de méharis

■ Près de 200 concurrents ont pris part à la 2^e édition des courses de méharis de Ouargla, clôturées vendredi.

Par Amel C.

Les participants à cette manifestation, coïncidant avec les festivités du 65^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, sont issus de différentes régions du pays, dont Tamanrasset, Illizi, El-Menea et Ouargla et de pays voisins (Tunisie, Libye, Niger et Mali), a indiqué à l'APS Ayat Allah Benmansour, président du club Rimel de courses de méharis (partie organisatrice), basé dans la commune de Ain El-Beïda (Ouargla).

Au programme de cet événement, une course dédiée aux Hachyane (jeunes méharis) sur un parcours de 10 km et le challenge El-Sayf Edhahabi (l'épée d'or) qui s'est déroulée sur une distance de 15 km au niveau du parcours de Krima, dans la commune de Rouissat, en plus d'une course sur diverses distances dans la zone d'El-Bekrate, jouxtant l'intersection Ouargla/Hassi Messaoud/Tougourt, a-t-il précisé.

Organisé en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya

d'Ouargla et le concours d'entrepreneurs locaux, ce rendez-vous sportif a pour objectif de promouvoir les courses de méharis pour développer la pratique de cette discipline sportive et œuvrer à son intégration parmi les disciplines agréées en Algérie, a-t-il expliqué.

M. Benmansour a souligné, en outre, l'importance de soutenir cette discipline sportive à Ouargla qui recense plus de 250 adeptes répartis sur 22 clubs, affirmant dans ce cadre qu'un projet de réalisation d'un parcours dédié à l'organisation de courses de méharis, d'une

superficie de dix hectares à Ain El-Beïda, a été retenu, en attendant la mobilisation de l'enveloppe financière nécessaire pour lancer les travaux.

Approchés par l'APS, des participants ont affirmé que le développement des courses de méharis, à travers l'encouragement des associations et clubs activant dans ce domaine et la mobilisation des moyens nécessaires, contribuera à la valorisation et la promotion aussi de la destination touristique du Sud.

A. C./APS



CNAC

64 projets financés à Mostaganem depuis début 2019

L'agence de wilaya de Mostaganem de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a financé depuis le début d'année en cours 64 projets, a-t-on appris samedi de la directrice d'agence.

Les projets financés durant cette période, d'une valeur globale de 308 millions DA, ont permis de générer 179 nouveaux emplois dans le secteur agricole (50 %), a indiqué Habiba Farah.

Pas moins de 36 projets ont été financés dans les 10 mois passés dans le secteur agricole (Cnac) a financé depuis le début d'année en cours 64 projets, a-t-on appris samedi de la directrice d'agence.

Par ailleurs, 237 dossiers de création de nouvelles entreprises ont été déposés durant cette période, touchant différents sec-

teurs et les établissements bancaires ont avalisé le financement de 200 projets, a fait savoir M^{me} Farah.

L'intérêt pour des projets dans le secteur agricole est justifié par la signature entre l'agence Cnac et la Direction de l'enseignement et la formation professionnels, afin de permettre la formation des jeunes des zones rurales en apiculture, élevage bovin, cultures sous serres, mise

en valeur des terres et autres. De janvier à octobre, 75 micro-entreprises ont lancé leurs activités dans différents domaines permettant de fournir 130 nouveaux emplois.

S'agissant de la formation des jeunes en entrepreneuriat, la responsable a signalé que la Cnac a organisé, ces 10 derniers mois, cinq sessions au profit de 90 universitaires et diplômés des CFPA.

En outre, 167 jeunes chômeurs ont bénéficié de formation dans le domaine de la création et de la gestion des micro-entreprises.

Au total, l'agence Cnac de Mostaganem a financé plus de 4 038 projets depuis 2004, contribuant à la création de 8 556 emplois. M. O.

Mila

Distribution de 50 logements promotionnels aidés (LPA) à Tadjanet

Les clés de 50 logements promotionnels aidés (LPA) réalisés dans la commune de Tadjanet, au sud de Mila, ont été remis à leurs bénéficiaires samedi après-midi.

La cérémonie de remise des clés de ces logements réalisés dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux s'inscrit dans le cadre de la commémoration des festivités du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Les bénéficiaires de ces logements n'ont pas manqué d'exprimer leur joie au cours de cette cérémonie tenue à la bibliothèque communale de cette collectivité locale, à laquelle a pris

part la secrétaire générale de la wilaya, Khadija Saïfi.

Il s'agit là de la deuxième opération de distribution de logement programmée dans le

cadre de la célébration de cette date historique.

Des clés de 50 logements de type location-vente (AADL) ont été remis la semaine passée

dans la commune de Ferdjioja, à l'ouest de Mila, a-t-on rappelé.

Rayane G.

Relizane

14 blessés dans un accident de la circulation à Ouedi Djemaa

Quatorze personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Ouedi Djemaa (15 km à l'est de Relizane), selon le chargé de communication des services de la Protection civile de la dite wilaya.

Le lieutenant Abbas Khamallah a indiqué à l'APS que l'acci-

dent est survenu au niveau de la route nationale N° 4 dans la zone dite «Ezzaouia», commune de Oued Djemaa, lorsqu'un bus transportant des sportifs s'est renversé, percutant un poteau électrique.

L'accident a fait 14 blessés légers dont l'âge varie entre 19 et 67 ans qui ont été évacués par

les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de Ouedi Djemaa, alors qu'un blessé grave a été transféré à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf de Relizane.

De son côté, la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Tissemsilt : une femme grièvement blessée après avoir été percutée par une voiture touristique

Une femme a été grièvement blessée après avoir été percutée samedi par une voiture touristique sur la route N° 19, reliant les communes Amari et Larjem (Tissemsilt), selon la Protection civile.

La victime voulait traverser au niveau du Douar Etouadnja (commune de Amari), son lieu de résidence, lorsqu'elle a été percutée par un véhicule touristique lui causant des blessures graves au niveau du crâne. Elle a été immédiatement évacuée vers le service d'urgence médicale de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt, a précisé la même source à l'APS.

Le conducteur du véhicule était en état de choc, selon les mêmes services.

Younès G.

La troupe «El Hilal» de M'sila remporte le titre

2^e Festival national des troupes de fanfare à Chlef

La troupe de fanfare «El Hilal» de M'sila a remporté le titre de la 2^e édition du Festival national des troupes de fanfare, clôturée samedi à Chlef.

Selon les résultats annoncés par le jury de ce festival, au niveau de la maison de la culture, à l'issue de la phase finale des compétitions, la première place du podium est revenue à la troupe de M'sila, suivie en 2^e position par celle d'Alger, puis celle de Tipasa en 3^e place.

«Ce titre est largement mérité, au regard des efforts consentis par tous les membres de notre troupe et leur respect des règles de la compétition», a estimé, à l'occasion, Mohamed, un membre de la troupe de fanfa-

re de M'sila. Il n'a pas manqué de souligner «le haut niveau de compétitivité ayant prévalu entre les troupes participantes».

Mettant en avant le «haut niveau de la compétition, à travers l'excellente interprétation des différentes tonalités musicales», le chef de service des activités auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, Laid Djoudi, s'est félicité de l'importante affluence du public local à ce festival, ayant coïncidé avec la célébration des festivités du 1^{er} Novembre», a-t-il indiqué.

En effet, un public des grands jours a assisté aux différentes fanfares animées, jeudi et samedi, par les troupes participantes. Un engouement reflétant, selon les

organisateurs, «un intérêt significatif pour ce genre musical, hautement symbolique et historique, car généralement lié aux chants patriotiques et révolutionnaires», est-il assuré.

«Ce festival se veut une opportunité pour diffuser la culture de la fanfare chez les jeunes, parallèlement à la diversification de la scène artistique locale», ont ajouté les organisateurs.

Il s'agit là du 2^e titre consécutif de la troupe de fanfare de M'sila, qui a déjà remporté la première édition de ce festival en 2018. Le nombre de troupes participantes est passé à 17 cette année, contre 14 troupes en 2018.

Safa C.

Mohamed Salem Ould Salek, MAE sahraoui

«Aucune tolérance à l'égard de toute tentative de changer la mission de la Minurso»

■ Le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré que la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) «doit jouir de toutes ses prérogatives et échapper totalement de l'emprise et au contrôle de l'administration coloniale», affirmant que «pour le Front Polisario, il n'y aura aucune tolérance à l'égard de toute tentative de changer sa mission, qui consiste à organiser un référendum d'autodétermination».

Par Tahar F.

Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraoui (SPS) sur la position de la RASD suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de sa résolution 2494, le chef de la diplomatie sahraoui a réitéré que «l'engagement de respecter le cessez-le-feu est lié et assujéti à l'engagement de tenir un référendum d'autodétermination, en ce sens qu'ils constituent ensemble l'accord qui a mené à la mise en place de la Minurso, en tant que mécanisme de mise en œuvre», a-t-il rappelé.

«Il y a des lignes rouges tracées du sang des martyrs et elles sont infranchissables, et celui qui osera faire face au peuple sahraoui», a-t-il averti, soulignant que la tentative d'utiliser l'autorité du Conseil de sécurité pour outrepasser les décisions de la légalité internationale afférentes à la question du Sahara occidental «est une tentative désespérée et déléguée visant à embraser la région pour imposer des intérêts égoïstes et coloniaux par l'occupation illégale et le fait accompli par la force des armes».

Pour le ministre sahraoui des Affaires étrangères, «la complicité flagrante avec l'occupation

marocaine illégale à l'intérieur même du Conseil de sécurité, notamment de la France, qui ne cesse depuis trois décennies d'entraver les efforts onusiens, a atteint son paroxysme avec les récentes tentatives de changer la mission de la Minurso à travers l'introduction de nouvelles formulations et de terminologies totalement contraires à la lettre et à l'esprit de l'accord des deux parties, aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, et aux décisions et dispositions de l'Union africaine et de la Cour internationale de justice».

«Nous affirmons clairement et de manière responsable que ni la France, ni le Maroc, ni aucune

autre partie, ne peuvent confisquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-il soutenu, d'autant plus, a-t-il ajouté, que «trois décennies de tergiversations et de manœuvres d'achat des consciences n'ont servi à rien, si ce n'est aggraver, au Maroc, la pauvreté et la privation et retarder l'instauration de la démocratie, et entraver l'intégration maghrébine».

Rappelant que l'adhésion de la communauté internationale au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ainsi que son rejet de toute souveraineté marocaine sur le Sahara occidental sont une preuve supplémentaire que



«ère du colonialisme, des châtiments expansionnistes et de la mainmise par la force sur les territoires voisins, était révolu», le chef de la diplomatie sahraoui a estimé que ceci confirme également que le Maroc «nage à contre-courant» de la tendance mondiale. En conclusion, M. Ould Salek a réitéré que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance «est

une solution de compromis réaliste et consensuelle, adoptée par les deux parties et unanimement appuyée au niveau de l'ONU et de l'Union africaine (UA)».

Le Conseil de sécurité avait prorogé mercredi le mandat de Minurso d'une année lors d'un vote qui a enregistré 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et l'Afrique du Sud).

T. F./APS

Tunisie

Chute de 10,5 % du nombre de passagers de Tunisair

La compagnie Tunisair a révélé jeudi, dans une note statistique, que le nombre de passagers empruntant sa flotte, jusqu'à fin septembre 2019, a chuté de 10,5 %.

En effet, le nombre de passagers de cette compagnie a chuté à 2,67 millions de passagers contre 2,99 millions au cours de la même période de 2018, souligne la même source.

Le transporteur national tunisien a imputé cette baisse à la diminution du nombre de passagers des vols réguliers et des vols sup-

plémentaires, à 2,44 millions de passagers seulement à la fin du mois de septembre 2019.

Au cours des huit premiers mois de 2019, les revenus de la compagnie ont atteint 1 200 millions de dinars (environ 423 millions de dollars), enregistrant ainsi une augmentation de 12 % en matière de passagers à bord des vols réguliers et supplémentaires.

Par ailleurs, Tunisair n'avait gagné que 30 % du marché à la fin du mois de sep-

tembre 2019, contre 35 % à la même période en 2018. Du côté de la ponctualité de ses vols, Tunisair fait savoir que le taux est passé de 42 % en septembre 2018 à 36 % en glissement annuel.

Sur un autre plan, la compagnie a maintenu sa flotte à 28 appareils à fin septembre 2019, tandis que le nombre de ses employés est passé de 3 807 à 3 721 personnes entre fin septembre 2018 et 2019, avec une augmentation de 2 % de leur charge de travail.

Dalil Y.

Mauritanie

Le remède du ministre de l'Enseignement fondamental pour sauver l'école

Le ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation a dévoilé samedi le plan qu'il envisage d'appliquer pour réhabiliter ce secteur, insistant particulièrement sur ce qu'il a appelé la gestion des ressources humaines.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion à Kiffa, à laquelle ont assisté les autorités locales, les élus et les cadres de la wilaya, en plus des cadres de l'enseignement, les parents d'élèves et les organisations de la société civile.

Le ministre a déclaré que ce plan vise la création d'une école républicaine à même de consolider la cohésion sociale et consacrer la justice et l'égalité.

«L'école que nous voulons créer, a dit le ministre, garantira à nos enfants une éducation issue de nos valeurs religieuses et culturelles à même de leur permettre d'appréhender les sciences et les connaissances

universelles».

Le ministre a ajouté que la réforme que se fixe le gouvernement est basée sur des concertations tous azimuts qui profitera des avis et des expériences de tous et vise par ailleurs la promulgation de lois d'orientation à même de consacrer l'école à laquelle nous aspirons.

Le ministre a ensuite dévoilé les mesures proposées et qui seront appliquées cette année.

Inauguration d'un ouvrage d'accès à l'eau potable du projet «5 Wilayas»

Le directeur de l'hydraulique du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et l'ambassadeur de France en Mauritanie ont présidé la cérémonie d'inauguration d'un ouvrage du projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans 5 Wilayas financé par l'Union européenne et l'Agence

française de développement ce mardi 29 octobre à Nema.

Le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Jiddou, l'ambassadeur de France, Robert Moulié, et le directeur de l'agence AFD de Nouakchott, Lionel Yondo, se sont rendus à Katwan dans la commune de Bangou pour l'inauguration d'un ouvrage d'accès à l'eau potable du projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans 5 Wilayas financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement, en présence du wali du Hodh El Chargui, Ewah Ould Abdellahi Old Cheikh.

Ce projet du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait l'objet d'un financement conjoint de 15 millions d'euros (615 millions de MRU) de l'Union européenne et de l'Agence française de développement.

Ce projet fait partie des initiatives mises en œuvre dans le

cadre de l'Alliance Sahel. Dans le cadre de ce projet, la délégation de l'Ambassade de France et de l'AFD a été accueillie par le maire du village et l'entreprise Vergnet-Hydro en charge des travaux d'accès à l'eau potable. Le réseau d'eau, la station de pompage, le château d'eau ou encore la borne fontaine nouvellement installés ont fait l'objet d'une visite de la délégation de l'Ambassadeur.

Ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations des wilayas de l'Assaba, du Gorgol, Guidimakha, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui. Grâce à ce projet, 105 000 personnes bénéficieront d'un accès à l'eau potable dans plus de 80 localités de ces régions et 640 blocs de latrines publiques sont disponibles dans les écoles et centres de santé, au bénéfice de 260 000 personnes.

Ce projet est emblématique du soutien européen et français

à leurs partenaires mauritaniens dans les secteurs stratégiques de l'accès à l'eau et à l'assainissement. L'accès à une eau propre et à des installations d'assainissement adéquates est un droit humain fondamental et un facteur qui contribue au développement dans les domaines tels que l'agriculture, la résilience, la santé l'environnement ou encore la croissance économique.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les Objectifs de développement durable souscrits par le gouvernement mauritanien. Il s'inscrit également dans les objectifs de l'Alliance Sahel dans la mesure où il a bénéficié d'une approche concertée et partenariale du gouvernement mauritanien et des bailleurs de fonds (AFD, Union européenne), et qu'il s'inscrit dans un des 6 secteurs prioritaires de l'Alliance, la décentralisation & services de base.

R. M.



Grande-Bretagne

Boris Johnson s'excuse de n'avoir pas réalisé le Brexit comme promis

■ Boris Johnson s'est excusé hier de n'avoir pas réalisé le Brexit le 31 octobre comme il l'avait promis, à l'orée de la campagne des élections législatives du 12 décembre à l'issue desquelles il espère regagner une majorité.

Par Rosa C.

Arrivé au pouvoir en juillet en promettant le Brexit «*coûte que coûte*» fin octobre, Boris Johnson avait juré qu'il préférerait être «*mort au fond d'un fossé*» plutôt que demander un troisième report. Mais il a dû manger son chapeau et demander un délai jusqu'au 31 janvier, son accord de divorce négocié avec Bruxelles n'ayant pas passé l'épreuve du Parlement. Le dirigeant conservateur a exprimé ses «*profonds regrets*» hier sur Sky News et défendu l'accord de sortie difficilement négocié avec l'UE mais dénié par son allié Donald Trump et par son rival Nigel Farage, chef du Parti du Brexit. Le président américain a jugé jeudi sur les ondes de la radio britannique LBC, que le texte ne permettait pas de conclure «*d'accord commercial avec le Royaume-Uni*». «*Je ne souhaite pas dénigrer le président, mais à cet égard, il commet une erreur manifeste. Quiconque regarde notre accord peut constater que c'est un excellent*

accord», a riposté Boris Johnson. Le dirigeant conservateur est critiqué par le grand défenseur du Brexit, Nigel Farage, qui l'a appelé à abandonner son accord et à le rejoindre dans une alliance en faveur d'une rupture franche avec l'UE, une offre déclinée par M. Johnson. S'il a annoncé hier qu'il ne serait pas candidat aux prochaines législatives, Nigel Farage n'en reste pas moins une épine dans le pied de Boris Johnson et présentera des candidats face à ceux de son Parti conservateur. L'ancien trader de 55 ans, dont le parti est arrivé en tête aux élections européennes de mai, s'est offert une double page dans le tabloïd pro-Brexit «*Sunday Express*» pour démonter l'accord de sortie négocié par Boris Johnson. Face aux Tories, le principal parti d'opposition, le Labour, entend aussi jouer sa carte et a gagné six points dans les sondages entre mercredi et vendredi, passant à 27 % d'intentions de vote, selon une enquête YouGov pour «*The Sunday Times*». Ils restent toutefois loin derrière le Parti conservateur, en tête position avec 39 % des



PH. D. R.

intentions de vote. S'il accède au pouvoir, le Labour entend renégocier un accord de sortie et le soumettre au vote des Britanniques, une proposition jugée «*folle*» par Boris Johnson qui met en garde contre le risque de nouveaux retards dans la réalisation du Brexit, pour lequel ont voté 52 % des Britanniques en juin 2016. Les libéraux-démocrates, déterminés à annuler purement et simplement le Brexit,

atteignent 16 % d'intentions de vote selon le sondage YouGov, tandis que de l'autre côté de l'échiquier politique, le soutien au Parti du Brexit a chuté de 13 % à 7 % entre mercredi et vendredi. Boris Johnson a défendu son gouvernement qui «*propose un accord prêt et une façon de le mettre en œuvre immédiatement mi décembre, si nous avons la chance d'obtenir une majorité*». Il a aussi déclaré qu'il ne voyait

«*aucune raison*» de prolonger la période de transition après le Brexit au-delà de la date prévue de décembre 2020, estimant que les négociations commerciales «*devraient être extrêmement simples*». Hostile à une seconde consultation populaire sur le Brexit, le dirigeant conservateur est opposé à la tenue d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Ecosse, pour lequel ont manifesté samedi des milliers d'Ecosseis à Glasgow. Lors d'un précédent référendum en 2014, les unionistes l'avaient emporté à 55%. Mais la Première ministre Ecosseise et cheffe de file du parti indépendantiste SNP, Nicola Sturgeon, estime que le Brexit a changé la donne, une vaste majorité d'Ecosseis (62 %) ayant voté contre la sortie de l'UE. Le référendum de 2014 était un événement «*qui ne se tient qu'une fois par génération*», a fait valoir hier Boris Johnson, ajoutant : «*Je ne crois pas que les habitants de ce pays pensent que les référendums font des merveilles en termes d'harmonie*».

R. C.

Irak

Le pays en grève «jusqu'à la chute du régime»

Routes coupées, écoles et administrations à Bagdad et dans le sud de l'Irak fermées hier, premier jour de la semaine dans le pays : la pression augmente en Irak après un mois de manifestations réclamant «*la chute du régime*». La contestation, née le 1^{er} octobre, a été marquée par des violences meurtrières qui ont fait, officiellement, au moins 257 morts. Mais, depuis sa reprise le 24 octobre, elle a pris un tour plus festif et est désormais organisée par les étudiants et les syndicats, qui ont accru l'ampleur des rassemblements. Ensemble, ils ont multiplié les appels à la désobéissance civile hier, tandis que les syndicats des enseignants, des ingénieurs, des médecins et des avocats ont déclaré la grève générale, paralysant la plupart des écoles publiques et des administrations de la capitale et du sud. Et les promesses d'élections anticipées, de réformes du système des embauches et des retraites faites par les autorités irakiennes n'y font rien. «*On débute une campagne de désobéissance civile parce qu'on en a marre des mensonges du gouvernement et de ses soi-disant réformes*», déclare à l'AFP Mohammed al-Assadi, qui manifeste à Nassiriya (sud), où les principaux axes et ponts sont coupés. A Bagdad, de jeunes manifestants ont garé des voitures en travers de routes, tandis que des cortèges d'étudiants et d'écoliers quittaient des établissements vides en direction de la place Tahrir, épicerie de la contestation, ont constaté des journalistes de l'AFP. A Diwaniya (sud), une banderole sur le siège du Conseil

provincial proclame : «*Fermé sur ordre du peuple*». A Kout, au sud de Bagdad, Tahssine Nasser, manifestant de 25 ans, a expliqué à l'AFP que «*couper les routes permettait d'envoyer un message au gouvernement*». «*On leur dit qu'on restera dans la rue jusqu'à la chute du régime et le départ des corrompus et des voleurs*». A al-Hilla, dans la province de Babylone, au sud de Bagdad, la plupart des fonctionnaires sont en grève, selon un correspondant de l'AFP. Les militants appellent à y maintenir «*la grève jusqu'à la chute du régime*». A Bassora, à la pointe sud du pays, les écoles publiques sont fermées pour la première fois depuis le début du mouvement. Dans les villes saintes chiites de Kerbala et Najaf, de plus en plus d'étudiants en religion participent aux manifestations. En outre, des manifestants bloquent comme ces derniers jours la route menant au port d'Oum Qasr (sud), suscitant l'inquiétude des autorités pour les importations, notamment alimentaires. Des dizaines de bateaux ont été empêchés de décharger leurs cargaisons, a indiqué à l'AFP une source portuaire. Hier marque un tournant dans la contestation, et dans l'histoire des mouvements sociaux en Irak. C'est la première fois depuis la chute du dictateur Saddam Hussein en 2003 qu'un mouvement de contestation est spontané, et que les syndicats se retrouvent à sa tête. Sous sa férule, seules les manifestations de soutien au président ou à son tout-puissant parti Baas étaient autorisées, dans un festival d'hymnes

au leader et de slogans sur l'unité arabe. Après l'invasion américaine qui l'a fait chuter, les manifestations se sont transformées en démonstrations de force des différents partis qui se sont formés. Aujourd'hui, note Harith Hasan, chercheur au centre Carnegie, «*la société civile irakienne, sapée par des décennies d'autoritarisme du Baas et de confessionnalisme reprend vie*». Mais cette mobilisation inédite est menacée par une campagne d'intimidation et des violences, régulièrement dénoncée par la communauté internationale. Des médias ont été attaqués, des blogueurs et des militants enlevés et l'ancien Premier ministre Haider al-Abadi a dénoncé une «*nouvelle République de la peur*». Hier, la Commission gouvernementale des droits humains a de nouveau annoncé l'enlèvement de Saba Mahdaoui, une médecin et militante qui apportait des médicaments aux manifestants. La Commission n'a accusé aucune partie, mais elle a appelé les forces de sécurité à enquêter sur «*des opérations d'enlèvement organisées ces dernières semaines*». Sur la place Tahrir, les violences nocturnes ont de nouveau fait un mort, selon des sources médicales, ainsi que des dizaines de blessés. Si aucun tir à balles réelles n'y a plus lieu – comme cela avait été le cas début octobre – les forces déployées tirent en direction des manifestants des grenades lacrymogènes dix fois plus lourdes qu'ailleurs dans le monde et qui peuvent fendre des crânes et briser des os, selon Amnesty International.



Commentaire

Renouveau

Par Fouzia Mahmoudi

Qui pourrait croire aujourd'hui qu'il fut un temps où le Parti communiste, non seulement était le parti politique le plus puissant de France, mais aussi celui à la tête du pays. Certes, cela fait déjà quelques décennies déjà que cela n'est plus le cas, mais le parti rouge français continue d'exister et d'essayer tant bien que mal de séduire les électeurs. Malheureusement pour le PC, ceux qui auraient pu être tentés par son discours se tournent vers La France Insoumise qui réussit grâce à la verve et à la personnalité tonitruante de son président, Jean-Luc Mélenchon, à captiver l'attention médiatique. Ce dernier n'est par ailleurs pas la seule figure du mouvement qui plaît à l'électorat d'extrême-gauche, François Ruffin, réalisateur primé, étant lui aussi souvent au-devant de la scène. Celui-ci a ainsi de son côté défendu au cours d'un entretien paru cette semaine dans le journal «*Le Monde*», une alliance politique «*rouge verte*», qu'il appelle de ses vœux dans un livre à paraître le 7 novembre. Le député de la Somme appelle dans son livre à former un «*Front populaire écologique*», opérant un parallèle avec la situation des années 1930, assurant que le «*danger*» qui pourrait aujourd'hui rassembler la gauche n'est plus le fascisme, mais la crise climatique. «*La bataille n'est plus sur le niveau de vie, mais sur la vie elle-même*», affirme-t-il. «*Or, nous sommes dirigés par une élite inconsciente, ou cynique, obsédée par la croissance, la concurrence, la mondialisation, qui fonce droit dans le mur écologique. Nous devons lui reprendre le volant des mains et cet impératif peut nous rassembler. Mais il faut, de la base, une exigence que le rouge et le vert s'unissent*». A la question de savoir comment opérer cette convergence, François Ruffin affirme que la gauche doit réussir à réunir de nouveau ses «*deux cœurs sociologiques*», à savoir «*les profs et les profos*». Néanmoins, il ne se pose pas en rassembleur, préférant botter en touche quand le journal du soir lui demande s'il serait homme à opérer cette jonction. «*Ce mécano des logos n'est pas ma tasse de thé*», déroule-t-il. «*Je compte sur un événement, une grande secousse, que les gens fassent péter les cloisons. En revanche, je réfléchis à l'idéologie, à notre socle commun*». Mais au-delà de savoir si cette stratégie sera la meilleure pour l'extrême-gauche française, la vraie question serait de savoir si les égos des uns et des autres pourront être mis de côté pour le bien commun de leur famille politique ou si le LFI, PCF ou encore EELV préféreront se cantonner à leurs scores modestes, surtout pour les deux derniers, lors des élections, plutôt que de s'engager sur la voie du renouveau.

F. M.

Salon international du livre d'Alger

Des prix «inaccessibles» pour les étudiants

■ Les prix des livres sont jugés très élevés lors de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger, selon des témoignages sur place. Les visiteurs confirment que des livres introuvables dans les bibliothèques algériennes et les librairies sont disponibles au niveau du salon, mais les prix sont inaccessibles. De ce fait, une grande tranche de la société ne pourra pas faire des achats, pourtant ce sont les plus concernés. On parle ici d'étudiants universitaires surtout.

Par Abla Selles

Le Salon international du livre d'Alger demeure un des rendez-vous culturels les plus attendus par les chercheurs et universitaires pour la simple raison : la disponibilité des livres introuvables dans les bibliothèques algériennes. En effet, des maisons d'édition spécialisées, de réputation internationale et qui offrent à son public des œuvres très intéressantes, prennent part à cet événement, au bonheur

des chercheurs et universitaires. Sur place, le public est satisfait de la disponibilité des livres. Cependant, un problème sérieux s'impose. Il s'agit de la cherté du livre scientifique (médecine, science exacte, linguistique, la didactique, l'économie...). «Il y a des livres très intéressants. Mais étant étudiante, je suis incapable de les acheter vu leur prix», déclare, Amina étudiante en chirurgie dentaire. Le problème qui se pose chaque année ne concerne pas seulement les livres de médecine mais aussi



ceux des spécialités littéraires. «Je suis masterant en littérature française et je prépare mon doctorat. J'ai cherché des livres en littérature africaine, non seulement ils sont rares mais le peu qu'il y a sont trop chers», ajoute Ahmed d'El Oued. «Les économies que j'ai pu faire pour acheter des livres lors du Sila ne m'ont pas suffi, car les prix sont très

élevés et aucune promotion n'est faite pour les étudiants», ajoute notre interlocuteur.

La situation est la même pour les étudiants en économie. «Des prix loin d'être accessibles aux étudiants», confirme un enseignant universitaire rencontré sur place. «Un livre intéressant coûte cher et la majorité des étudiants sont incapables de les acheter.

L'administration de l'université nous a chargé de choisir quelques titres, mais ça reste insuffisant pour la bibliothèque universitaire», précise la même source.

Il est à rappeler que ce problème a été soulevé lors des précédentes éditions du Salon international du livre d'Alger mais il persiste encore. **A. S.**

En hommage aux chouhada

«Thaourat errijal», nouvelle opérette présentée à Oran

Une nouvelle opérette intitulée «Thaourat errijal» a été présentée avec succès, samedi, au Conservatoire municipal d'Oran «Ahmed-Wahby», à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre

1954.

Ce spectacle a été joué devant un public nombreux, venu encourager les jeunes comédiens issus de l'école de formation de l'association culturelle locale «El-Amel», productrice de l'œuvre.

«Thaourat errijal» (La révolution des hommes) a ainsi permis à la jeune génération d'artistes de rendre hommage aux grandes figures de la lutte de Libération nationale.

La dimension du sacrifice consenti par les glorieux chouhada

a été mise en exergue dans ce cadre, au travers de déclamations poétiques et autres représentations scéniques.

Plusieurs promotions d'amateurs ont déjà bénéficié d'une initiation aux techniques théâtrales au sein de l'école de l'associa-

tion, a indiqué son président Mohamed Mihoubi, également auteur et metteur en scène de la nouvelle production.

«Thaourat errijal» intervient, a-t-il rappelé, dans le sillage de plusieurs créations à succès à l'instar de «Jaoula» (Tournée), produite avec le soutien de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda).

Un autre spectacle consistant en une comédie musicale intitulée «Araba oua hikayat» (Un carrosse et des contes) est en cours de production avec le soutien du ministère de la Culture, a-t-il annoncé.

Le président de l'association «El-Amel» a révélé que cette prochaine pièce mettra à l'honneur le patrimoine oral à travers la narration de contes du terroir. **M. K.**

Journées nationales du court métrage Béchar accueille les participants

Les 5^{es} Journées nationales du court métrage ont débuté samedi soir à la maison de la culture Kadi-Mohamed, à Béchar. La manifestation artistique, qui a vu la participation de 15 œuvres cinématographiques de jeunes issus de 14 wilayas du pays, vise à offrir une opportunité aux jeunes cinéastes amateurs pour faire découvrir au public leurs œuvres.

Elle a débuté par la projection du court métrage «Stay», de Boukaf Mohamed Tahar (œuvre d'animation) qui dénonce les guerres et les atteintes à l'environnement, suivie de l'œuvre de Kadda Abdellah «Kan Wa La Makanch» qui aborde la condition des handicapés.

De son côté, Benalla Samir dans «El Alam» traite un sujet social très sensible lié aux harcèlements sexuels des femmes de ménage. «A travers ce film, j'ai voulu mettre

en relief cette catégorie, ses douleurs et ses souffrances», a-t-il dit lors d'un débat avec le public. Le comité d'organisation de cette manifestation cinématographique a procédé à la sélection de ces deux œuvres parmi 45 courts métrages visionnés lors de la présélection des productions de cinéastes amateurs, a précisé pour sa part M. Amari Hamdani, directeur de la maison de la culture Kadi-Mohamed.

«Le visionnage des courts métrages retenus lors de cette édition, qui sont des fictions traitant de plusieurs thèmes, permettra aux spécialistes et au public de découvrir le talent de jeunes cinéastes, issus de différentes régions du pays», a-t-il souligné.

Un jury, composé de spécialistes et présidé par le cinéaste Larbi Lakehal, décernera les quatre prix de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 5 novembre, à savoir

trois premiers prix (dotés d'un montant de 120 000 DA, 80 000 DA et 60 000 DA respectivement) et un prix du jury (40 000 DA), a fait savoir M. Amari.

Des ateliers de perfectionnement et de formation pour les participants dans les techniques cinématographiques, notamment l'écriture de scénario, la direction de la prise de vue, le montage de films et la prise de son, sont également au programme des JCMB, en plus d'expositions de documents photographiques sur le cinéma national et mondial, prévus à cette occasion.

Le court métrage «Human» (Humain), réalisé par Issam Taachit de la wilaya de Batna, avait remporté le premier prix de la précédente édition des JCMB, qui s'était déroulée du 29 novembre au 2 décembre 2017 à Béchar.

F. H.

Festival international de l'inchad

Le mouchid Abdelkrim Chadi subjugué le public

Le mouchid syrien Abdelkrim Chadi a offert samedi un spectacle mémorable au public du théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine, lors de la troisième soirée de la 8^e édition du Festival international de l'inchad.

Habitué du festival, le mouchid venu de Haleb a encore une fois donné toute la mesure de son immense talent pour chanter les louanges du Sceau des prophètes (QSSSL) et de son message d'amour, de paix et de

miséricorde pour l'humanité.

A la voix chaude et puissante, le mouchid Abdelkrim Chadi, accompagné par l'Orchestre symphonique national, a chanté des poèmes puisés du patrimoine de son pays et de celui des pays arabes, subjuguant les spectateurs, visiblement conquis.

L'artiste s'est déclaré, au terme de son concert, «heureux» de se retrouver encore une fois sur la scène du Festival international de l'inchad qui coïncide

cette année avec la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (novembre 1954) et intervient quelques jours seulement du Mawlid Ennabaoui.

La première partie de soirée a été animée par le vainqueur du premier prix de concours arabe du mouchid d'El Shariqah (Emirats arabes unis), le jeune algérien, Kamel Rezkouk.

Promis à un grand succès, l'enfant d'Oued Souf a présenté

pour la première fois au public son œuvre «Mazel El Hal» devant sortir en janvier 2020, avant de rendre hommage à la ville hôte et de chanter tout son amour pour sa ville natale.

Lors de sa soirée de clôture le 3 novembre, la 8^e édition de Festival international de l'inchad a mis à l'affiche l'artiste Mohamed Gim Saw de la troupe «Nour Essalem» du Sénégal avec le duo Abderrahmane Bouhila et Nacer Mirouh de Constantine. **L. B.**

AGEND'ART

Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger (Safex)

Jusqu'au 9 novembre : Salon international du livre d'Alger.

Galerie d'art Bloom (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 12 novembre : Exposition de peinture «La seconde intercalaire» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Office Ryad El Feth Du 7 au 16 novembre : 10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger.



MO Béjaïa
Abderrazak Belal va mieux

L'ATTAQUANT du MO Béjaïa, Abderrazak Belal, hospitalisé depuis jeudi 24 octobre pour un traumatisme crânien, est sorti ce samedi de son état comateux et est définitivement hors de danger, a-t-on appris auprès du club pensionnaire de la Ligue 2 algérienne de football. Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, le joueur de 23 ans semble bien reprendre et a même prononcé quelques mots, tout en faisant un signe avec son pouce, une manière de dire que

tout allait bien pour lui. Arrivé au MOB durant l'intersaison, Belal a été victime d'une chute brutale après un télescopage à l'entraînement avec son coéquipier Hamza Ayad. Inconscient, il a été transféré en urgence au CHU de Béjaïa, où il s'est fait opérer. Dans une récente déclaration à l'APS, le président du MOB Akli Adrar avait estimé que «c'est plutôt l'impact, lors de la chute, avec la pelouse déplorable du stade de l'Unité maghrébine qui a fait que sa blessure soit

Eliminatoires de la CAN 2021

Le match de l'EN face à la Zambie programmé pour le 14 novembre

■ La FAF vient d'être destinataire d'une note de la CAF dans laquelle il lui est signifié que le premier match pour le compte des éliminatoires de la CAN 2021 face à la Zambie aura lieu le 14 novembre prochain à 20h.



Les Verts devront s'acclimater avec l'horaire imposé par la CAF

Par Mahfoud M.

que les horaires du déroulement de ces matchs seront soit 14h, 17 ou 20h, selon la disponibilité des moyens nécessaires, notamment les projecteurs. Par ailleurs et pour ce qui est du match face au Botswana, il aura lieu le 18 novembre prochain à Gaborone à 20h (heure algérienne). Les Verts devront donc s'adapter à ces horaires et continuer à travailler dur pour être prêts pour ce rendez-vous très important pour la sélection championne d'Afrique qui devra se battre pour

être présente au Cameroun et ensuite défendre son titre acquis en Egypte. Par ailleurs, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, n'a pas encore décidé pour ce qui est de la liste des 23 sur laquelle il devra compter pour ce premier match des éliminatoires de la CAN face à la Zambie. Le premier responsable du staff technique des Verts devrait voir à l'œuvre un maximum de joueurs avant de prendre sa décision, estimant que les mieux en forme devraient être prêts pour ce rendez-vous important. Toutefois, certains affirment qu'il devrait faire appel au milieu de terrain de Brest, Belkhaba, absent lors de la dernière édition de la CAN au Caire pour des motivations disciplinaires et qui devra faire son come-back en sélection, surtout que cette dernière connaît des manques dans le milieu défensif et il faudra donc trouver des solutions au plus vite.

M. M.

Championnat arabe de basketball (dames)
Le GSP et Hussein-Dey Marines connaissent leurs adversaires

LE GS Pétroliers et Hussein-Dey Marines évolueront respectivement dans les groupes A et B lors du Championnat arabe des clubs de basket-ball (dames), selon le tirage au sort effectué samedi soir à Meknès (Maroc), ville hôte du tournoi (3-11 novembre). Le GSP évoluera aux côtés des Marocaines des Forces armées royales (FAR), des Tunisiennes de l'Espérance sportive et des Jordaniennes du Chabab Faheys. De son côté,

l'équipe d'Hussein-Dey a été tirée dans la poule B, composée de cinq clubs, avec l'organisateur, le COD Meknès, le Club de Beyrouth (Liban), le CS Sfaxien (Tunisie) et Sharjah (Emirats arabes unis). Les Pétroliers ont fait leur entrée en lice hier à 15h00 devant l'Espérance sportive, tandis que les Hussein-déennes joueront leur premier match du tournoi à partir de 19h00 contre le CS Sfaxien. Neuf clubs prennent part au tournoi.

Championnat du monde de lutte (U-23)
Sid Azara Bachir sort au premier tour

LE LUTTEUR algérien Sid Azara Bachir (gréco-romain) a été éliminé dès le premier tour des championnats du monde des moins de 23 ans (U-23), organisés du 28 octobre au 3 novembre à Budapest en Hongrie. Le médaillé d'or aux Jeux africains 2019 de Rabat et champion d'Afrique en titre de la catégorie des 87 kg a été battu

par l'Indien Kumar Sunil (7-2), alors qu'il menait au score jusqu'à la dernière minute du combat. Conduit par l'entraîneur national Maazouz Bendjedaa, Sid Azara avait pris part du 20 au 30 octobre à un camp d'entraînement à Budapest pour préparer au mieux le rendez-vous mondial de Budapest.

ES Sétif

Halfaya : «Ma mission s'apparente à du suicide»

Le président d l'Entente sportive de Sétif, Fahd Halfaya, a affirmé samedi qu'il n'était pas responsable de la situation actuelle du club qui évolue en Ligue 1 de football. Dans une déclaration, Halfaya a considéré que sa mission à la tête du club s'apparente à «un suicide» surtout qu'après 9 journées de championnat le club est lanterne rouge avec l'USM Bel-Abbès et le Paradou AC mais avec deux matchs retard pour ces deux clubs, à quoi s'ajoutent la menace de se voir retirer 9 points

par la FIFA à cause de l'affaire du joueur malgache Ibrahim Amada, le départ de 85 % de joueurs clés et une préparation d'inter-saison chaotique. Il a également soutenu n'avoir libéré ni recruté aucun joueur, ajoutant que le transfert de Miloud Rabie vers le MCA avait été décidé avant son arrivée. Halfaya a également affirmé qu'après les priorités que furent le règlement de la question des salaires en suspens des joueurs et de l'affaire d'Amada, son premier acte a été de faire appel à l'entraîneur

tunisien Nabil El-Kouki pour remettre le club sur rail. Le président de l'ESS a appelé en outre les supporters à soutenir en cette phase «périlleuse» le club qui a besoin de ses loyaux fans qui furent par le passé à l'origine de «soubresauts» de l'Entente, exprimant ses regrets de voir le club évoluer à domicile devant des gradins désertés. Halfaya a exprimé sa confiance dans la formation actuelle qui sera renforcée, a-t-il assuré, par 4 ou 5 joueurs durant le prochain mercato d'hiver.

Ligue 2 algérienne (1^{re} journée)

L'OM solide leader, l'ABS et l'USMAN soufflent

L'Olympique de Médéa a consolidé son classement en tête de la Ligue 2 algérienne de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez la JSM Béjaïa (1-2), samedi soir au stade de l'Unité Maghrébine pour le compte de la onzième journée, ayant vu le Dauphin WA Tlemcen rester au contact, en dominant la lanterne rouge USM El Harrach (2-0). Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour le club de Yemma Gouraya, ayant ouvert le score dès la 26' par l'intermédiaire de Mamar-Youcef, sauf que l'OM avait du répondre, et a réussi à niveler la marque par El Ghomari (44'), avant que l'ancien belouizadi Ali Lakroum ne double la mise à

la 66'. Un résultat qui maintient l'OM seul en tête, avec trois longeurs d'avance sur le WAT, qui de son côté a enfoncé l'USMH dans les abysses du classement général, grâce notamment, au doublé du vétéran Hadji Bouguèche (45' et 71'). Un peu plus tôt dans l'après-midi, ce sont essentiellement les mal classés USM Annaba et l'Amel Boussaâda qui avaient réussi les meilleures affaires, en obtenant des résultats qui leur ont permis de s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences. En effet, Les Tuniques Rouges d'Annaba ont ramené un précieux nul de leur déplacement chez la JSM Skikda (1-1), grâce notamment à Hadeif, qui avait ouvert le score à la 7', avant que Lemhane n'égalise

pour les locaux à la 19', alors que l'Amel Boussaâda a dominé sur le fil le DRB Tadjenanet (3-2). Les buts de l'ABS ont été l'œuvre de Diafi (30'), Boussaïd (82') et Baâli, qui avait transformé un penalty à la 88', alors que les réalisations du DRBT ont été inscrites par Aggar, auteur d'un doublé aux 63' et 80'. De son côté, l'ASM Oran a commencé par être menée à domicile contre l'AS Khroub, sur un but de Mehazri (12'), avant de renverser la vapeur, d'abord par Hitala, ayant égalisé à la 18', puis par Ben Rokia, qui avait doublé la mise à la 85'. Même cas de figure à Arzew, où l'OMA local a commencé par concéder l'ouverture du score devant Hakkar (45'), avant de se ressaisir et

d'égaliser par Snabi (55'), mais sans parvenir à faire mieux dans ce match, qui s'est finalement soldé par un nul équilibré d'un but partout. Les seules rencontres à s'être soldées par un score vierge sont MC Saïda - MO Béjaïa et MC El Eulma - RC Relizane, et ce n'était faute d'avoir essayé, car les deux antagonistes s'étaient procurés un

assez bon nombre d'occasions franches, sauf que le ballon a toujours refusé de franchir la ligne.

Résultats et classement :

| | |
|--------------|-----|
| OMA - RCA | 1-1 |
| ABS-DRBT | 3-2 |
| ASMO-ASK | 2-1 |
| MCS-MOB | 0-0 |
| JSMS - USMAN | 1-1 |
| WAT-USMH | 2-0 |
| MCEE - RCR | 0-0 |
| JSMB-OM | 1-2 |

| | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1). O. Médéa | 25 | 11 |
| 2). WA Tlemcen | 22 | 11 |
| 3). RC Arbaâ | 19 | 11 |
| 4). RC Relizane | 18 | 11 |
| 5). AS Khroub | 17 | 11 |
| 6). OM Arzew | 16 | 11 |
| 7). JSM Skikda | 16 | 11 |
| 8). ASM Oran | 16 | 11 |
| 9). DRB Tadjenanet | 15 | 11 |
| 10). MO Béjaïa | 13 | 10 |
| 11). MC Saïda | 13 | 11 |
| 12). A. Boussaâda | 13 | 11 |
| 13). USM Annaba | 12 | 11 |
| 14). MC El Eulma | 12 | 11 |
| 15). JSM Béjaïa | 6 | 10 |
| 16). USM El Harrach | 6 | 11 |

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Béchar

Le festival «Allah yajaal men khimatna khiam», un véritable succès populaire

LE FESTIVAL culturel et artistique intitulé «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam», dont les spectacles et les différentes activités ont drainé plus de 15 000 personnes depuis son coup d'envoi le 17 octobre dernier à Béchar, a connu un véritable succès populaire, selon les organisateurs. Cette première édition du festival, initiée au niveau de l'esplanade de la piscine olympique de Gouray, est «un véritable succès populaire qui attire un public de différents âges, grâce à la programmation de manifestations et de spectacles ciblant toutes les catégories», a précisé à l'APS Rahou Noureddine, président de l'association culturelle «Saharienne», coorganisatrice du festival avec d'autres associations locales.

Les manifestations qui se déroulent les mardi, jeudi et vendredi, ont permis aux spectateurs, dont une écrasante majorité composée de familles, de suivre les diverses représentations et activités, notamment celles dédiées à l'enfance, à savoir des concours culturels, scientifiques et de dessins, encadrés par des compétences et des artistes locaux, signale M. Rahou.

Les enfants lauréats de ces concours seront récompensés le 17 du mois en cours à l'occasion de la cérémonie de clôture du festival, a-t-il ajouté. «Il faut reconnaître que ce festival nous a permis de découvrir des artistes, à l'instar du groupe Boudaouad de la localité frontalière de Béni-Ounif, spécialisés dans les musiques modernes et qui s'inspire des musiques traditionnelles de la Saoura, ce qui a émerveillé les spectateurs, de même que la troupe théâtrale «Wach Kayan» avec sa pièce «Sadaa El Joudrane» qui traite des dures et inhumaines conditions de détention des militants de la cause nationale durant l'occupation coloniale», a soutenu le

président de «Saharienne». «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam», une manifestation qui a mis en lumière toute la vitalité, la diversité et la richesse culturelle de la Saoura, a permis aussi la découverte du talent des jeunes musiciens des groupes de «Ahl Diwane-Debdeba», «Ouled Bouchtat» de Béchar et de faire redécouvrir aux spectateurs les danses populaires et traditionnelles «Heydouss» de la troupe de Boukais, commune frontalière située à une soixantaine de kilomètres au nord de Béchar.

Les expositions d'artistes-peintres, d'artisans et de plusieurs autres travaux et réalisations de jeunes artistes et de femmes au foyer n'ont pas laissé indifférents les visiteurs aux stands de ce festival.

Ce qui a permis à plusieurs d'entre eux de se faire connaître et de commercialiser leur production, ce qui constitue un apport financier important pour ces artistes, selon M^e Ikram Ayachi, présidente de l'association culturelle «Rahik», coorganisatrice du festival.

«Nous voulons, à travers ce festival, qui est animé par 320 artistes locaux, rendre acteurs les jeunes artistes pour qu'ils puissent se faire connaître auprès du public local au titre d'un dialogue artistique entre eux et les spectateurs», avait déclaré auparavant M. Rahou.

Organisée avec la collaboration de plusieurs associations culturelles et sportives de jeunes du cru, avec la contribution logistique du secteur de la Jeunesse et du Sport, cette manifestation est une contribution du mouvement associatif locale pour mettre en relief le rôle des jeunes dans la préservation de la pérennisation du patrimoine culturel, a souligné le président de l'association «Saharienne».

Racim C.

Sétif et Tipaza (DGSN)

Cinq personnes arrêtées et plus de 49 700 unités de produits pyrotechniques saisies

CINQ personnes ont été arrêtées et plus de 49 700 unités de produits pyrotechniques ont été saisies dernièrement à Sétif et Tipaza par les forces de police, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). En effet, les forces de police de la sûreté de daïra de Hammam Sokhna (Sétif) ont interpellé deux présumés auteurs lors d'un point de contrôle et saisi 11 800 unités de produits pyrotechniques, précise la même source. Il a été procédé également à l'interpellation d'un présumé auteur à hauteur de la gare routière et à la récupération de 36 124 unités de produits pyrotechniques. Les forces de police de la deuxième sûreté urbaine de Cherchell (Tipaza) ont exécuté un mandat de perquisition dans le domicile d'un présumé auteur et récupéré

1 821 unités de produits pyrotechniques. Par ailleurs, la police de Tizi Ouzou a interpellé une personne impliquée dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées et récupéré 5 186 unités non facturées destinées au marché informel, alors que les éléments de la huitième sûreté urbaine de Skikda ont intercepté un véhicule conduit par un présumé auteur et saisi 3 804 unités de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente illicite. Le même type d'opération a été effectué à El Oued (3 380 unités de boissons alcoolisées non facturées saisies) et à Mostaganem où 4 personnes ont été interpellées et 1 910 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite saisies.

(APS)

Les magistrats durcissent le ton



Loumis

Djalou@hotmail.com

Souk Ahras

Suspension des P/APC de Sedrata et Rakouba poursuivis dans des affaires de corruption

Le wali de Souk Ahras a mis fin, hier, aux fonctions du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sedrata, condamné par verdict de justice, et à celles du président de l'APC de Rakouba, objet de poursuites judiciaires, a indiqué à l'APS la chargée de communication à la wilaya, Inel El-Ayab.

Par Slim O.

Le président de l'APC de Sedrata issu du parti Front de libération nationale (FLN) à la tête de la commune pour quatre mandats, a été suspendu suite à sa condamnation

pour «octroi d'indus avantages» dans le cadre d'une affaire de passation de marchés publics, a précisé la même source. La suspension du président de l'APC de Rakouba, issu du parti Rassemblement national démocratique (RND), a été motivée

pour les poursuites judiciaires dont il fait l'objet pour «abus de fonction et remise de documents administratifs à des personnes indues», a encore indiqué la même source.

S. O./APS

Conseil d'administration du CPA

Dahmani nommé président

LE DIRECTEUR général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Mohamed Dahmani, a été nommé président du Conseil d'administration de cette banque publique, a indiqué hier le CPA dans un communiqué. M. Dahmani a été nommé par l'Assemblée générale ordinaire du CPA, réunie en session extraordinaire le 27 octobre dernier

au siège du ministère des Finances, a précisé la même source. M. Dahmani a occupé plusieurs fonctions au sein du CPA, dont celles de directeur général adjoint et de directeur général, avant d'être élu par le Conseil d'administration président. Il a intégré le CPA après «un parcours universitaire et scientifique à l'Université d'Aix Marseille où il a obtenu un Doctorat ès Sciences de gestion». A noter que le CPA dispose d'un réseau

de 150 agences réparties à travers le territoire national. En 2018, le total de bilan du CPA a dépassé 2 258 milliards DA, contre 1 922 milliards DA en 2017. Le produit net bancaire de cette banque publique est passé de 69 milliards DA en 2017 à 77 milliards DA en 2018. Le résultat net bénéficiaire du CPA est passé de 33 milliards DA en 2017 à 41 milliards DA en 2018.

K. L.

Chanteuse et actrice française

Décès de Marie Laforêt

LA CHANTEUSE et actrice française Marie Laforêt est décédée samedi à Genolier (Suisse) à l'âge de 80 ans, a annoncé sa famille à des médias. Les causes de la mort de l'interprète des «Vendanges de l'amour» ou «Viens, viens» n'ont pas été précisées. En 1963, sort son premier 45 tours : «Les vendanges de l'amour», écrit par Danyel Gérard. C'est le succès et les tubes vont s'enchaîner : «Ivan, Boris et moi», «Il a neigé sur Yesterday» (chanson-hommage aux Beatles), «Viens sur la montagne», «Marie douceur, Marie colère», «Que calor la vida»... Marie Laforêt, naturalisée suisse, avait tourné avec des réalisateurs comme Georges Lautner, Henri Verneuil ou encore Pierre Granier-Deferre, Michel Deville, Jean-Pierre Mocky... Elle était revenue sur scène en 2006 aux Bouffes-Parisiens.

R. C.